

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 282

présenté par
M. Mesnier
-----**ARTICLE 6 TER**

À la seconde phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« ainsi que pour ceux établis dans les départements d'outre-mer »,

les mots :

« , y compris pour ceux établis dans les départements d'outre-mer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.